

Compte-rendu du 12/02/2022

Atelier « Quel niveau de services souhaitons-nous à Châtel-en-Trièves dans les années à venir ? »

1/ Présentation par Gilles-Laurent RAYSSAC (consultant pour Res Publica)

Sur le thème « A-t-on besoin d'une éolienne à Châtel-en-Trièves ? », il s'agit du 2^{ème} atelier prévu sur 4, sur le thème des ressources et du niveau de services de Châtel-en-Trièves. Le 3^{ème} atelier reviendra sur le côté technique de l'éolien et la transition écologique.

L'atelier de ce soir n'est pas une conférence mais un travail de groupe, pour alimenter la réflexion du Conseil Municipal qui prendra la décision.

Organisation de l'atelier en 3 temps : 1/ Exposé de Fanny LACROIX (maire de Châtel-en-Trièves) sur les bilan/perspectives du niveau de services et des ressources de la commune (il y a donc un lien logique entre l'éolien et le niveau de services)

2/ Temps de travail par table : 3 questions à répondre individuellement et collectivement

3/ Mise en commun des tables, comprendre comment on voit les choses

2/ Exposé de Fanny LACROIX sur le contexte du niveau de services (cf. PowerPoint)

- Ambition de revitalisation du territoire car il y a un constat de désertification.
- Réémergence du politique pour donner une perspective à la commune avec la fusion Saint-Sébastien et Cordéac.
- Importance des 6 axes de la charte.
- Depuis 2017, beaucoup d'investissements importants et structurants :
 - Ouverture du domaine de Talon
 - Ouverture du local des kinés
 - Création de l'aire de jeux et réhabilitation du cimetière à Cordéac
 - Locaux pour les activités périscolaires
- Réorganisation des services :
 - Création du service « Veille sociale » (une 50aine d'habitants concernés)
 - Création d'un poste de direction des services
 - Spécialisation des postes des agents
 - Création du service « Animation »
- Projets : il faut poursuivre la revitalisation de la Marmottière et du centre-bourg de Cordéac autour du bien-manger ensemble.
- La transition énergétique est nécessaire : il s'agit de notre responsabilité !
 Comment financer notre ambition ? La commune s'appuie déjà sur les ressources financières grâce à l'hydroélectricité.
- 4 budgets pour la commune, dont 1 022 494€ de dépenses de fonctionnement en 2021 (et donc 1 022 494€ de recettes de fonctionnement en 2021). Malheureusement un effet ciseau commence à apparaître sur les dépenses et les recettes, et le fonds de roulement est en baisse... Malgré tout, la commune possède beaucoup de patrimoine.



Prochaines étapes :

- Faire des économies sur le budget de fonctionnement
- Augmenter les recettes de fonctionnement (hausse des impôts déjà effectuée et trouver de nouvelles ressources)
- Baisser le niveau de services ?

3/ Questions d'approfondissement sur l'exposé précédent

Dominique POIZAT : S'il faut augmenter les recettes l'éolien est une bonne chose, mais il n'y a aucun élément de montage financier donc ce serait bien d'avoir le montage financier et des données précises, sur l'aménagement routier pour installer les éoliennes par exemple.

Réponse de Fanny LACROIX : La commune n'est pas actrice du projet, uniquement propriétaire du terrain qui sera loué. La municipalité n'est pas allée plus loin avec les démarcheurs. En ce qui concerne les démarches techniques, tout cela sera abordé à la 3^{ème} réunion. Il existe d'autres ressources naturelles, et l'éolien peut être une manière de financer. On peut aussi construire plus de logements communaux ?

Léo LAGRANGE : C'est bien dommage que le budget général puisse abonder les budgets annexes, et pas l'inverse (c'est illégal !).

Raphaël ZACCARDI : 2 millions d'euros de travaux prévus pour la Marmottière lui paraissent énormes : quel intérêt et quel impact financier pour la commune ?

Réponse de Fanny LACROIX : L'impact financier abondera le budget annexe et pas le budget principal, mais il y aura un fort dynamisme touristique ! Les coûts d'investissement sont importants à porter mais les coûts de fonctionnement devront s'autoréguler.

Jean-Pierre AGRESTI : Sur la question des logements, il n'y a de recettes qu'avec des logements communaux ?

Réponse de Fanny LACROIX : Sachant que la commune pourrait vendre des terrains dont elle est propriétaire.

Jean-Luc MOULIN : Pour maintenir l'école, la solution serait plus de logements locatifs. Est-ce que la Marmottière peut être transformée en logements ?

Réponse de Fanny LACROIX : il faut justement débattre de tout cela ce soir ! Mais il faut faire attention aux services « obligatoires » sur lesquels on ne pourra pas rogner.

4/ Restitution

Table 1 :

- Pérenniser l'existant, baisser les dépenses pour l'école, améliorer la qualité de l'existant (taille des haies par exemple).
- Créer une résidence de personnes âgées en habitats partagés, une maison médicale, construire des logements locatifs.
- Problème d'entretien des petites routes, maintenir l'entretien général.
- Choisir un sens au développement de la commune (« big is not beautiful »).
- Renouveau et développement du café-épicerie, développement du solaire thermique, création d'une salle de sport.
- Création d'un service communication pour recueillir les doléances.

Table 2 :

- Trop de dépenses, il faut faire selon ses moyens.
- Augmenter la population.
- Assurer le déneigement de Cordéac par un agent communal, mettre O'Talon en gérance, construire des logements locatifs ou en faire dans la Marmottière.
- Créer une plateforme d'échanges de services et de conseils pour l'aide à la construction (favoriser l'accès aux primo-accédants).

Table 3 :

- Optimiser le service déneigement sur Cordéac.
- Service de l'eau à maintenir pour tous, améliorer l'acoustique des salles, créer une salle multi-activités au-dessus d'O'Talon, accroître l'attractivité de la commune pour les familles, créer d'autres formes d'habitats, améliorer les sentiers communaux avec un balisage, créer une maison médicale.
- Optimiser l'existant : communication et signalisation pour O'Talon, embellissement des routes.

Table 4 :

- Optimiser : la voirie, la formation des agents, le déneigement, l'élagage
- Développer les logements locatifs.
- Développer l'engagement citoyen : plus s'impliquer dans la vie de la commune, s'entraider entre habitants et habitants/personnel communal.
- Conforter l'aide à la personne (attention à la fracture numérique), importance de la mobilité : relier les 2 villages, covoiturage pour jeunes et personnes âgées.
- Absence de salle pour les jeunes.
- Optimiser les dépenses énergétiques, utiliser d'autres énergies pour l'éclairage public.

Table 5 :

- Créer un service détaché uniquement pour le secteur économique.
- Accroître le nombre d'habitants et donc conforter l'école.
- Favoriser une agriculture autre (escargots, ...).
- Plus utiliser la navette, (ne pas limiter son utilisation au transport scolaire), la rendre plus fonctionnelle.
- Vivre avec ses moyens, garder le patrimoine sur du long terme, diversifier le projet de la Marmottière.

Table 6 :

- Moins miser sur une Marmottière touristique et plus sur du logement locatif (à privilégier pour les familles).
- Valoriser la piscine de la Marmottière.
- Favoriser l'installation d'entreprises qui créent des emplois.
- Problème de la mobilité à résoudre, ajouter une navette le mercredi pour Mens et pour tous (jeunes y compris !).
- Créer une serre chauffée pour faire pousser des légumes d'hier, créer un endroit de compost collectif qui chaufferait cette serre.

Jean-Pierre AGRESTI : remarque sur le fait qu'aucune proposition ne prend en compte la culture.

Annick BATOUX : les ados ont été oubliés (en fait, non !).

Anne CARLE : idem pour les ados.

Rémi MOSCONE : refaire une salle des jeunes (avant les éoliennes !) : ça avait été pensé, mais oublié.

Jean-Edouard MAZILLE : créer des logements locatifs pour de petites familles également.

Paul GONSOLIN : autrefois, la salle Papillons servait aux jeunes.

5/ Conclusion par Fanny LACROIX

Au vu des idées, il ne va pas falloir rogner sur le niveau d'ambition !

Une commune est forte de l'implication de TOUS ses habitants.

Il manque effectivement des logements sur Châtel-en-Trièves.

Bien rééquilibrer les équipements pour les ados par-rapport aux enfants ; les jeunes ont été rencontrés par la commission Jeunesse.

Le café-épicerie doit répondre aux besoins de TOUS.

Mais faire attention aux contraintes.

Prochaine réunion
Samedi 26 mars à 18h, salle Pierre Arnaud
Avec le technicien Sylvain MAUPERUS